

Actions de l'inspection 2019- mi 2020

**CSS Erasteel – Commentry
26 juin 2020**



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Rappel du contexte (1/2)

- Janvier 2016 : arrêté préfectoral autorisant et encadrant une activité de **traitement de déchets** en plus de l'activité existante d'**aciérie**
- La modification des activités fait passer le site au statut SEVESO HAUT
- Début 2017 : début effectif de la nouvelle activité
- En 2017-2018 : l'inspection avait constaté des dérives concernant :
 - les stockages de déchets (volumes dépassés et conditions de stockage non conformes)
 - la gestion des tours aéroréfrigérantes
 - Nouvelle organisation en terme de sécurité (SGS – POI) : non finalisée, retard par rapport à leur obligation Seveso Haut



Mise en
demeure
03/10/2017



Actions mises
en places en
contrôlées en
2017/2018



Rappel du contexte (2/2)

- Plusieurs incidents/accidents en 2018
- Inspection le 27 novembre 2018 : la robustesse de la mesure de maîtrise des risques (MMR) liée au phénomène dangereux « contact eau-métal en fusion » n'est pas assurée

Les systèmes de détection d'eau en fond de fosse (en dessous des fours) et de détection de fuite sur le système de refroidissement doivent être maintenus et testés de manière à assurer leur efficacité dans le temps. Lors de la visite, plusieurs tests ou programme de maintenance n'étaient pas réalisés ou tracés.



**Mise en demeure (MED) 3 avril 2019 :
l'exploitant doit s'assurer que ses MMR
sont efficaces, maintenues et pérennes**

Depuis dernière CSS




- 2019 : 5 inspections
 - 1 inspection suivi mise en demeure
 - 1 inspection « installations classées »
Thèmes des risques chroniques et accidentels mélangés
 - 1 inspection risque incendie stockage déchets
 - 1 inspection équipements sous pression
 - 1 inspection suite Lubrizol et sécheresse

- 1^{er} semestre 2020 : 1 inspection
 - 1 inspection gestion crise COVID

- Autres actions d'actualité de la DREAL

Inspections 2019

- Inspection des installations – juin 2019
- Thèmes de l'inspection :
 - Suite MED d'avril 2019
 - Évaluation de la robustesse des mesures de maîtrise des risques

- Examen du respect de la MED
 - ➡ Actions mises en place permettent de répondre à la MED 
- Examen d'une autre mesure de maîtrise des risques (phénomène fuite de gaz et jet enflammé)
 - ➡ Mesure robuste (clapet de sécurité permettant la coupure d'arrivée gaz en place, bien signalé et testé) 
- Revue du système de gestion de la sécurité (SGS non finalisé)
 - ➡ Non finalisé – inspection sur ce thème en 2020 

Inspections 2019

- Inspection des installations – septembre 2019
- Thèmes de l'inspection :
 - Risque légionelles,
 - Rejets atmosphériques
 - Risque accidentel : mesures de maîtrise des risques
- **Légionelles** : amélioration de la situation et mise à jour de l'analyse méthodique des risques

→ plan d'action en cours car le risque de prolifération perdure, risque cependant limité par un arrêt des ventilations et donc impossibilité de dispersion, contrôle inopiné en 2019 et 2020

- **Air** : problème sur les vitesses d'éjections ainsi que non conformité rejets mercure du four FEL (0,06 pour 0,03mg/Nm³ et 0,6 pour 0,5g/h)

→ actions sur 2020

- Test non concluant des **MMR « contact eau-métal en fusion »** du FEL et du FARC

→ l'exploitant devra s'assurer de la disponibilité des équipements à tout moment

2020

2020



2020



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Inspections 2019

- Inspection des installations – septembre 2019
 - Thèmes de l'inspection :
 - Gestion du risque incendie dans les stockages de déchets
 - Suite à incendie de boues de rectification en 2017 et à la réorganisation des stockages de déchets en 2018
 - Stockages conformes au dossier de porté à connaissance (ou améliorés) 
 - Dispositifs de détection et d'extinction entretenus et vérifiés périodiquement (mais modifications par rapport au dossier de 2015 et à l'arrêté préfectoral) 
- ➔ Mise à jour nécessaire lors du réexamen de l'étude de danger attendue au second semestre 2020

Inspections 2019

- Inspection des installations – octobre 2019
- Thèmes de l'inspection (réalisé par inspecteur spécialisé):
 - Equipements sous pression
- Depuis 2018, Erasteel a mis en place un plan d'action afin de recenser tous ses équipements sous pression et de rattraper les retards dans le suivi réglementaire
- Ce plan comprend également la formation du personnel en charge de ce thème et s'appuie sur la compétence d'organismes habilités

➔ Certains appareils sont à régulariser (changement par appareils conformes, dossiers de suivi à compléter, épreuves à réaliser...) Suivi par l'inspection au second semestre 2020

2020

Inspections 2019

- Inspection des installations – octobre 2019
- Thèmes de l'inspection:
 - Sécheresse
 - Post-Lubrizon
- Demande en mai 2019 d'élaboration d'un plan d'utilisation rationnelle de l'eau décrivant les actions à mettre en place à chaque niveau de restriction d'utilisation de l'eau
- Le document transmis décrit des actions qui ne sont pas systématiquement en place
 - Baisse consommation d'eau de 50 % depuis 2013,
 - Document révisé en 2020 : moins d'actions mais plus précis
 - Pourra être contrôlé à nouveau en 2020
- Post-Lubrizon : disponibilité de l'état des stocks
 - Extraction à partir de logiciel de gestion
 - Etat suivi et disponible rapidement



2020



Inspections 2020

- Inspection des installations – mai 2020
- Thème de l'inspection:
 - Gestion du risque accidentel et chronique pendant la crise
- Dispositif d'astreinte en place et plan de continuité d'activité permettant de s'assurer de la présence des personnes clefs
- Station de traitement des eaux supervisée par l'exploitant et par un prestataire 24H/24
- Pas de problèmes apparus au niveau de la gestion des déchets ou des rejets
- Redémarrage des unités en respectant les procédures



zone de stockage des laitiers à réaménager



- Nouveaux problèmes légionelle sur circuit 5 (hors inspection)

Autres actualités DREAL

- Arrêté ministériel du 24 août 2017 concernant la **réduction des substances dangereuses dans l'eau** : dépôt d'un dossier en avril 2020 permettant de déterminer de nouvelles valeurs de rejets dans l'eau afin de diminuer l'impact des rejets dans le milieu naturel
 - ➔ En cours d'étude par l'inspection, **Arrêté préfectoral prévu fin 2020**
- Modification du **stockage des catalyseurs d'hydrocarbures dans des containers plus fiables** (actuellement des bidons cerclés sur palettes)
 - ➔ Sera intégré au projet d'arrêté préfectoral
- Fin 2020 : examen de la **notice de réexamen de l'étude de danger** du site
- **Reprise de l'activité Piles fin 2020** : conditionné à la maîtrise du risque légionelle ainsi que du risque accidentel et des rejets atmosphériques

Merci de votre attention



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr